



PROCÈS-VERBAL

COMMISSION RÉGIONALE SPORTIVE ET DES CALENDRIERS

Réunion du :	18 Juin 2026
à :	10h30
Présidence :	MME. Balsa Fatima
Présents :	MM. ROUER Bernard, MARCHAL Jean-Paul, GOSSEC José, DE MARI Didier et DUMIOT Dominique
Excusés :	
Assiste à la séance	M. LEYMARIE Matthieu

La Présidente de la commission, Fatima Balsa, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les membres et en les remerciant de leur présence.

Approbation du Procès-verbal du 09/06/2026

Aucune remarque n'étant formulée, le Procès-verbal est validé.

☆☆☆☆☆☆☆☆

L'ordre du jour est abordé :

I – DIVERS

A – INSTANCES ET CLUBS

- F.F.F. :

Copie pour information de l'extrait du procès-verbal de la séance de la Commission Fédérale des Compétitions Nationales Féminines en date du 11.06.26 relatif aux accessions et descentes dans les championnats Nationaux Féminins à l'issue de saison 2025-2026.

La Commission prend note pour la saison 2026-2027 :

- De l'équipe de la Ligue participante à la Seconde Ligue : Bourges Football Club
- De l'équipe de la Ligue rétrogradée en Régional 1 : US Orléans Loiret F.

Copie pour information de l'extrait du procès-verbal de la séance de la Commission Fédérale des Pratiques Jeunes du 12.06.26 relatif aux accessions et descentes dans les championnats Nationaux U17 et U19 à l'issue de saison 2025-2026.

La Commission prend note pour la saison 2026-2027 :

- **des équipes de la Ligue participant au Championnat National U17** : CS Mainvilliers, Blois Foot 41
- **des équipes de la Ligue participant au Championnat National U19** : C'Chartres F., US Orléans Loiret

Copie pour information de l'extrait du procès-verbal de la séance de la Commission Fédérale du Futsal en date du 09.06.26 relatif aux accessions et descentes dans les championnats de France de Futsal à l'issue de saison 2025-2026.

La Commission prend note et regrette que le champion U18 R1 Futsal de la Ligue ne soit pas retenu pour participer au Championnat National U19 Futsal 2026-2027.

- **Ligue Centre-Val de Loire :**

Copie de l'extrait du procès-verbal de la séance de la Commission Régionale de Discipline du 20.05.26 relatif à la rencontre du championnat U18 Régional 2 ST. AVERTIN SP. / AM.S. NOGENT LE ROTROU du 07.02.2026.

La Commission :

- prend acte des décisions dont celles d'infliger au club ST. AVERTIN SP. la perte par pénalité de la rencontre ainsi que 2 matchs à huis clos dont 1 match assorti du sursis.
- précise que la rencontre à huis clos sera fixée lors de la première rencontre à domicile de cette équipe pour la saison 2026-2027.

Volontariat 2026 / 2027 - Championnats U18R2F et Senior R3F

Dans le cadre de la préparation de la saison 2026/2027, afin de composer les Championnats Régionaux U18 R2F et Senior R3F, il est rappelé, aux clubs souhaitant candidater que les fiches de volontariat sont à imprimer, renseigner et scanner puis à retourner par courriel uniquement avant **le mardi 30 juin 2026 à 12h00** (dernier délai) à competitions@centre.fff.fr.

Informations à partir du lien ci-après mis en ligne sur le site internet de la Ligue Centre-Val de Loire :

<https://foot-centre.fff.fr/simple/volontariats-2026-2027/>

Engagements Coupes Nationales 2026/2027

Dans le cadre des prochaines éditions des Coupes Nationales (saison 2026/2027), la Commission précise que les clubs peuvent dès à présent procéder à l'engagement de leur(s) équipe(s) dans les différentes compétitions sur Footclubs :

- **Coupe de France Crédit Agricole 2026/2027** : jusqu'au **30 juin 2026** (le Tour 1 ou Tour Préliminaire se jouera le week-end du 22 et 23.08.2026)
- **Coupe Gambardella Crédit Agricole 2026/2027** : jusqu'au **15 août 2026**
- **Coupe de France Féminine 2026/2027** : jusqu'au **15 août 2026**
- **Coupe Nike Féminine U18 2026/2027** : jusqu'au **31 août 2026**
- **Coupe Nationale Futsal 2026/2027** : jusqu'au **15 septembre 2026**

La Commission rappelle que ces engagements sont obligatoires pour les clubs disputant un championnat National ou Régional dans la catégorie concernée. En cas de non-engagement d'un club dans l'une des compétitions alors qu'il en avait l'obligation, celui-ci se verra infliger une amende dont le montant est égal au droit d'engagement de ladite compétition.

Informations à partir du lien ci-après mis en ligne sur le site internet de la Ligue Centre-Val de Loire :

<https://foot-centre.fff.fr/simple/engagement-coupes-nationales-2026-2027/>

- **Districts :**

Courriel des Districts informant des accessions dans les Championnats Régionaux R3 et U18 R2

Sous réserve des procédures en cours, la Commission prend note des clubs accédant.

Réunion de préparation des Calendriers 2026/2027

La Commission précise que, dans le cadre de la préparation des calendriers avec les Districts pour la saison 2026/2027, une réunion commune de la présente Commission et des Responsables Départementaux sera organisée en visio-conférence le **jeudi 23.07.2026 à 10h.**

- **Clubs :**

Courrier du club La Ville aux Dames.

La Commission prend note.

B – TOURNOI ET RASSEMBLEMENT

La Commission rappelle que :

- **Dans le cadre des différents tournois de niveau Régional ou National, il est impératif de renseigner une Fiche de Déclaration de Tournoi ainsi que de joindre le règlement sportif correspondant à celui-ci.**
- **L'organisation d'un Tournoi U7 n'est pas autorisée. Le club doit être en mesure de proposer une journée sous la forme d'un Rassemblement ou Plateau U7 sans compétition.**

US LE POINÇONNET

Tournois U15, U17 du 20 et 21.06.26. Toutes les formalités étant remplies, la Commission donne son accord.

US CEPOY CORQUILLEROY

Tournoi Senior Féminin du 21.06.26. Toutes les formalités étant remplies, la Commission donne son accord.

ESCALE ORLEANS

Tournoi U11 du 27.06.26. Toutes les formalités étant remplies, la Commission donne son accord.

SS SERMAISES

Tournois U9, U11, U13, U15 du 27 et 28.06.26. Toutes les formalités étant remplies, la Commission donne son accord.

AG BOIGNY CHECY MARDIE

- Tournois U11 Féminin et U13 Féminin du 20.06.26. Toutes les formalités étant remplies, la Commission donne son accord.
- Rassemblement U7 sans compétition ni classement - Tournois U9, U10, U11, U13 du 27 et 28.06.26. Toutes les formalités étant remplies, la Commission donne son accord.

II – CLASSEMENTS DES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX JEUNES, FÉMININS ET FUTSAL 2025/2026

La Commission prononce l'homologation des dernières rencontres des championnats régionaux Jeunes, Féminins et Futsal de la saison 2025/2026 sauf instances en cours concernant certaines d'entre elles.

La Commission enregistre ensuite l'ensemble des classements avec les montées et descentes réglementaires dans les différents championnats en application du règlement du championnat concerné.

Pour rappel, l'équipe classée dernière de son groupe est reléguée sans possibilité de repêchage réglementairement.

Afin de permettre aux clubs de s'engager dans les championnats 2026/2027 avec le logiciel Footclubs avant la date limite d'engagement fixée par le Centre de Ressources, veuillez trouver les classements des championnats régionaux Jeunes, Féminins et Futsal au 18.06.26 :

A – CLASSEMENTS DES CHAMPIONNATS REGIONAUX JEUNES 2025/2026

Par application de l'article 3 du règlement spécifique U12 à l'issue de la saison 2025/2026

Critérium U12					
Poule A					
Cl	Pts	Jo	Clubs		
1	28	10	FC Drouais		28
2	18	10	US Orléans Loiret F.		45
3	16	10	EB St Cyr sur Loire		37
4	16	10	FC St Pryvé St Hilaire		45
5	7	10	ES Moulon Bourges		18
6	3	10	ASJ La Chaussée St Victor		41
Poule B					
Cl	Pts	Jo	Clubs		
1	27	10	Racing La Riche		37
2	19	10	CJF Fleury les Aubrais		45
3	12	10	Blois Foot 41		41
4	11	10	Bourges FC		18
5	10	10	USM Montargis		45
6	9	10	CS Mainvilliers		28
Poule C					
Cl	Pts	Jo	Clubs		
1	26	10	Union Foot Touraine		37
2	23	10	Escale Orléans		45
3	13	10	C'Chartres F.		28
4	12	10	Vierzon FC		18
5	7	10	La Berrichonne de Châteauroux		36
6	5	10	FC Chambray		37

Critérium U13 Régional 1				
Poule A				
Cl	Pts	Jo	Clubs	
1	40	14	Union Foot Touraine	37
2	27	14	CJF Fleury les Aubrais	45
3	24	14	J3S Amilly	45
4	20	14	FC Drouais	28
5	19	14	Blois Foot 41	41
6	16	14	Bourges FC	18
7	11	14	FC Chambray	37
8	3	14	Vierzon FC	18
Poule B				
Cl	Pts	Jo	Clubs	
1	42	14	US Orléans Loiret F.	45
2	28	14	CS Mainvilliers	28
3	27	14	EB St Cyr sur Loire	37
4	25	14	C'Chartres F.	28
5	18	14	Saran FC	45
6	16	14	La Berrichonne de Châteauroux	36
7	6	14	US Mer	41
8	3	14	FA St Symphorien Tours	37

Critérium U13 Régional 2				
Poule A				
Cl	Pts	Jo	Clubs	
1	25	10	SMOC St Jean de Braye	45
2	19	10	Union Foot Touraine (2)	37
3	18	10	Escale Orléans	45
4	13	10	Avoine O. Chinon C.	37
5	7	10	Gazélec Bourges	18
6	6	10	Ent. Sologne Romorantin	41
Poule B				
Cl	Pts	Jo	Clubs	
1	19	10	AS Nogent le Rotrou	28
2	17	10	AC Amboise	37
3	16	10	Lucé Ouest	28
4	14	10	Vineuil Sp.	41
5	12	10	FC St Pryvé St Hilaire	45
6	8	10	EB St Cyr sur Loire (2)	37

U14 Régional 1				
	Cl	Pts	Jo	Clubs
Champion U14 R1 10 montées en U15 R1	1	52	22	EB St Cyr sur Loire 37
	2	51	22	CJF Fleury les Aubrais 45
	3	47	22	ES Moulon Bourges 18
	4	44	22	US Orléans Loiret F. 45
	5	41	22	C'Chartres F. 28
	6	39	22	La Berrichonne de Châteauroux 36
	7	31	22	Vierzon FC 18
	8	29	22	FC Chambray 37
	9	21	22	Blois Foot 41
	10	14	22	FC St Pryvé St Hilaire 45
2 descentes en U15 D1	11	11	22	J3S Amilly 45
	12	1	22	US Mer 41

U14 Régional 2				
	Cl	Pts	Jo	Clubs
Champion U14 R2 2 montées en U15 R1	1	61	22	Union Foot Touraine 37
	2	58	22	Saran FC 45
10 descentes en U15 D1	3	48	22	CS Mainvilliers 28
	4	38	22	Dammarie Bercheres 28
	5	33	22	FC Drouais 28
	6	29	22	Vineuil Sp. 41
	7	27	22	USM Montargis 45
	8	23	22	SC Malesherbois 45
	9	20	22	Racing La Riche 37
	10	19	22	SMOC St Jean de Braye 45
	11	17	22	Ent. Châteauneuf Jargeau St Denis 45
	12	7	22	Bourges FC 18

U15 Régional 1				
	Cl't	Pts	Jo	Clubs
Champion U15 R1 10 montées en U16 R1	1	54	22	CS Mainvilliers 28
	2	53	22	C'Chartres F. 28
	3	44	22	US Orléans Loiret F. 45
	4	42	22	EB St Cyr sur Loire 37
	5	36	22	CJF Fleury les Aubrais 45
	6	35	22	FC Chambray 37
	7	35	22	Blois Foot 41
	8	24	22	Vierzon FC 18
	9	22	22	Saran FC 45
	10	22	22	La Berrichonne de Châteauroux 36
2 descentes en U16 R2	11	6	22	USM Montargis 45
	12	5	22	FC St Pryvé St Hilaire 45

U15 Régional 2				
Poule A				
	Cl't	Pts	Jo	Clubs
Champion U15 R2 Poule A - 1 montée en U16 R1 4 montées en U16 R2	1	25	10	AG Boigny Checy Mardié 45
	2	24	10	AC Amboise 37
	3	13	10	CS Mainvilliers (2) 28
	4	11	10	US Vendôme 41
	5	7	10	FC St Jean le Blanc 45
1 descente en U15 D1	6	6	10	FJ Vallée Dunoise 28
Poule B				
	Cl't	Pts	Jo	Clubs
Champion U15 R2 Poule B - 1 montée en U16 R1 4 montées en U16 R2	1	22	10	ASJ La Chaussée St Victor 41
	2	20	10	Bourges FC 18
	3	17	10	FC St Doulchard 18
	4	12	10	SC Azay Cheillé 37
	5	11	10	FC Déols 36
1 descente en U15 D1	6	2	10	Foot Sud Bouzanne 36

Cas 3 : 2 descentes de U17N-U19N	U16 Régional 1				
	Cl	Pts	Jo	Clubs	
1 montée en U17 NAT - Champion U16 R1	1	56	22	Blois Foot 41	41
8 montées en U18 R1	2	48	22	La Berrichonne de Châteauroux	36
	3	44	22	CS Mainvilliers	28
club évoluant en championnat U19N (saison 25-26)	4	42	22	US Orléans Loiret F.*	45
club évoluant en championnat U17N (saison 25-26)	5	34	22	EB St Cyr sur Loire*	37
	6	29	22	C'Chartres F.	28
	7	26	22	Foot Sud 41	41
	8	22	22	Vierzon FC	18
	9	21	22	Bourges FC	18
	10	21	22	USM Montargis	45
	11	20	22	Saran FC	45
1 descente en U18 R2	12	8	22	CJF Fleury les Aubrais	45

*Club évoluant en Championnat U19N ou Championnat U17N en saison 2025-2026, dont l'équipe reléguée est automatiquement affectée au Championnat U18 R1 pour la saison 2026-2027

La Commission :

Considérant l'extrait du procès-verbal de la séance de la Commission Fédérale des Pratiques Jeunes du 12.06.26 relatif aux équipes participantes aux championnats Nationaux U17 et U19 et rétrogradées en compétition de Ligue à l'issue de saison 2025-2026 : **US Orléans Loiret F.** et **EB St Cyr sur Loire**,

Considérant que l'article 17.4 des Règlements Généraux de la Ligue du Centre et de ses Districts dispose que « lorsqu'une équipe est empêchée d'accéder au niveau supérieur ou y renonce pour quelque raison que ce soit, c'est l'équipe suivante dans l'ordre du classement de sa poule qui accède au niveau supérieur et ainsi de suite si la ou les équipes suivantes ne peuvent accéder. »,

Considérant que le club classé 1^{er} : **Blois Foot 41** accepte d'accéder au Championnat U17 National 2026/2027,

Considérant que le club **US Orléans Loiret F.**, classé 4^{ème}, dispose d'une équipe reléguée du championnat U19 National qui est par conséquent automatiquement affectée au championnat U18 R1 pour la saison 2026-2027,

Considérant que le club **EB St Cyr sur Loire**, classé 5^{ème}, dispose d'une équipe reléguée du championnat U17 National qui est par conséquent automatiquement affectée au championnat U18 R1 pour la saison 2026-2027,

Par ces motifs :

Déclare le club **Blois Foot 41** comme club accédant au Championnat U17 National 2026/2027,

Propose de désigner le club **USM Montargis**, classé 10^{ème}, comme 7^{ème} équipe accédant au championnat U18 R1 pour la saison 2026-2027 conformément à l'article 17.4 des Règlements Généraux de la Ligue du Centre et de ses Districts,

Propose de désigner le club **Saran FC**, classé 11^{ème}, comme 8^{ème} équipe accédant au championnat U18 R1 pour la saison 2026-2027 conformément à l'article 17.4 des Règlements Généraux de la Ligue du Centre et de ses Districts.

☆☆☆☆☆☆☆☆

Cas 3 : 2 descentes de U17N-U19N	U16 Régional 2				
	Cl	Pts	Jo	Clubs	
Champion U16 R2 2 montées en U18 R1 6 montées en U18 R2	1	60	22	Blois Foot 41 (2)	41
	2	51	22	SC Malesherbois	45
	3	39	22	FCM Ingré	45
	4	35	22	US Le Poinçonnet	36
	5	32	22	Jargeau St Denis FC	45
	6	31	22	AS St Germain du Puy	18
	7	26	22	J3S Amilly	45
	8	23	22	US Vendôme	41
4 descentes en U17 D1	9	23	22	FC Drouais	28
	10	20	22	Avoine O. Chinon C.	37
	11	18	22	FC Déols	36
	12	15	22	Amicale Epernon	28

Par application de l'article 3 du règlement spécifique U18 à l'issue de la saison 2025/2026

	U18 Régional 1				
	Cl	Pts	Jo	Clubs	
1 montée en U19 NAT - Champion U18 R1	1	57	22	US Orléans Loiret F. (2)	45
11 descentes en District	2	53	22	La Berrichonne de Châteauroux	36
	3	50	22	Union Foot Touraine	37
	4	48	22	C'Chartres F. (2)	28
	5	32	22	Saran FC	45
	6	32	22	EB St Cyr sur Loire	37
	7	25	22	Escale Orléans	45
	8	25	22	J3S Amilly	45
	9	23	22	Blois Foot 41	41
	10	19	22	Bourges FC	18
	11	11	22	Foot Sud 41	41
	12	5	22	CS Mainvilliers	28

La Commission :

Considérant que le club classé 1^{er} : **US Orléans Loiret F.** accepte d'accéder au Championnat U19 National 2026/2027,

Par ces motifs :

Déclare le club **US Orléans Loiret F.** comme club accédant au Championnat U19 National 2026/2027.

☆☆☆☆☆☆☆☆

U18 Régional 2					
Poule A					
		Cl	Pts	Jo	Clubs
Champion U18 R2 - Poule A 12 descentes en District	1	46	22	FC St Georges sur Eure	28
	2	44	22	C'Chartres F. (2)	28
	3	42	22	St Avertin Sp.	37
	4	41	22	FC Montlouis	37
	5	33	22	AS Nogent le Rotrou	28
	6	31	22	RC Bû Abondant	28
	7	31	22	SMOC St Jean de Braye	45
	8	30	22	FCM Ingré	45
	9	25	22	US Vendôme	41
	10	25	22	SC Malesherbois	45
	11	13	22	USM Montargis	45
	12	10	22	CA Montrichard	41
Poule B					
		Cl	Pts	Jo	Clubs
Champion U18 R2 - Poule B 12 descentes en District	1	64	22	FC St Pryvé St Hilaire	45
	2	57	22	Union Foot Touraine (2)	37
	3	48	22	AG Boigny Checy Mardié	45
	4	32	22	Vierzon FC	18
	5	28	22	ES Moulon Bourges	18
	6	28	22	US Dampierre	45
	7	25	22	US Le Poinçonnet	36
	8	21	22	US Mer	41
	9	20	22	FC St Douichard	18
	10	17	22	ES Bords de Creuse	36
	11	17	22	Vineuil Sp.	41
	12	17	22	FC Déols	36

B – CLASSEMENTS DES CHAMPIONNATS REGIONAUX FÉMININS 2025/2026

Par application de l'article 4 du règlement spécifique Senior Féminin à l'issue de la saison 2025/2026

Montées sportives
Maintiens sportifs
Descentes sportives
Descente adm. : équipe supérieure reléguée
Refus d'engagement
Repêchage

Cas 3 : 1 descente de D3F 0 montée en D3F	Régional 1 Féminin				
	Cl	Pts	Jo	Clubs	
Champion R1F	1	39	16	La Berrichonne de Châteauroux	36
7 maintiens en R1F	2	38	16	Bourges FC (2)	18
	3	27	16	Union Foot de Touraine	37
descente adm. en R2F : équipe supérieure reléguée en R1F	4	27	16	US Orléans Loiret F. (2)	45
	5	27	16	AS Bourges Port.	18
	6	20	16	C'Chartres F.	28
	7	12	16	CA Montrichard	41
	8	6	16	Vineuil Sp.	41
2 descentes en R2F	9	6	16	FC Bas Berry	36
Refus d'engagement en R2F	10	FG	0	FCM Ingré	45

Cas 3 : 3 descentes de R1F	Régional 2 Féminin				
	Cl	Pts	Jo	Clubs	
Champion R2F	1	51	18	FA St Symphorien Tours	37
2 montées en R1F	2	46	18	Saran FC	45
5 maintiens en R1F	3	37	18	La Berrichonne de Châteauroux (2)	36
	4	33	18	AS Monts	37
	5	22	18	SC Azay Cheillé	37
	6	18	18	US Vendôme	41
	7	17	18	CJF Fleury les Aubrais	45
Repêchage en R2F	8	14	18	CS Mainvilliers	28
2 descentes en R3F + FCM Ingré	9	10	18	USM Montargis	45
	10	4	18	US Cloyes Droué	28

Cas 3	Régional 3 Féminin Elite				
	Cl	Pts	Jo	Clubs	
Champion R3F 2 montées en R2F	1	13	6	AV. St Amand Longpré	41
	2	11	6	Racing La Riche	37
	3	5	6	FC St Doulchard	18
	4	3	6	FC Luant	36

Régional 3 Féminin Honneur						
Poule A						
Cl	Pts	Jo	Clubs			
1	18	6	FC St Georges sur Eure			28
2	10	6	ES Maintenon Pierres			28
3	7	6	SS Cluis			36
4	-2	6	Ent. Vierzon / Chaillot			18

Régional 3 Féminin Honneur						
Poule B						
Cl	Pts	Jo	Clubs			
1	10	6	EGC Touvent Châteauroux			36
2	10	6	Ent. Val Sud Touraine			37
3	9	6	AS Suèvres			41
4	6	6	Ent. Chabris / Cher Sologne F.			36

U18 Régional 1 Féminin					
	Cl't	Pts	Jo	Clubs	
Champion U18 R1F	1	49	18	US Orléans Loiret F.	45
	2	39	18	C' Chartres F.	28
	3	36	18	Union Foot de Touraine	37
	4	35	18	Bourges FC	18
	5	31	18	La Berrichonne de Châteauroux	36
	6	27	18	AS Monts	37
	7	21	18	Blois Foot 41	41
	8	12	18	Saran FC	45
	9	2	18	CJF Fleury les Aubrais	45
	10	2	18	FC Drouais	28

U18 Régional 2 Féminin					
Poule A					
	Cl't	Pts	Jo	Clubs	
Champion U18 R2F - Poule A	1	49	17	EB St Cyr sur Loire	37
	2	41	18	Eleven United 45	45
	3	40	18	USM Montargis	45
	4	29	18	Vineuil Sp.	41
	5	29	18	Dammarie Bercheres	28
	6	25	18	FC St Jean le Blanc	45
	7	21	18	US Cloyes Droué	28
	8	6	17	FC Gatine Choisilles	37
	9	2	18	Ent. Val Sologne	45
	10	FG	16	US Vendôme	41

U18 Régional 2 Féminin					
Poule B					
	Cl't	Pts	Jo	Clubs	
Champion U18 R2F - Poule B	1	34	14	CS Tourangeau Veigné	37
	2	34	14	FA St Symphorien Tours	37
	3	27	14	Avoine O. Chinon C.	37
	4	17	14	Ent. Val de Cher 37	37
	5	15	14	Cher Sologne F.	41
	6	10	14	US St Georges sur Cher	41
	7	8	14	Bourges FC (2)	18
	8	FG	14	SO Romorantin	41
	9	FG	0	Loches AC	37

Par application de l'article 3 du règlement spécifique U15 Féminin Régional
à l'issue de la saison 2025/2026

U15 Régional 1 Féminin Elite				
	Cl't	Pts	Jo	Clubs
Champion U15 R1F	1	22	10	US Orléans Loiret F. 45
	2	19	10	Union Foot de Touraine 37
	3	14	10	La Berrichonne de Châteauroux 36
	4	10	10	EB St Cyr sur Loire 37
	5	9	10	Eleven United 45
	6	8	10	FC Drouais 28

U15 Régional 1 Féminin Honneur				
	Cl't	Pts	Jo	Clubs
	1	27	10	AS Monts 37
	2	22	10	Saran FC 45
	3	20	10	CJF Fleury les Aubrais 45
	4	10	10	Blois Foot 41 41
	5	8	10	C'Chartres F. 28
	6	0	10	SMOC St Jean de Braye 45

Par application du règlement spécifique U13 Féminin (Foot à 8) à l'issue de la saison 2025/2026

Critérium U13 Régional 1 Féminin				
	Cl't	Pts	Jo	Clubs
	1	21	7	EB St Cyr sur Loire 37
	2	16	7	SMOC St Jean de Braye 45
	3	13	7	FC Drouais 28
	4	13	7	C'Chartres F. 28
	5	8	7	Bourges FC 18
	6	7	7	AG Boigny Checy Mardie 45
	7	3	7	Blois Foot. 41 41
	8	0	7	Saran FC 45

C – CLASSEMENTS DES CHAMPIONNATS REGIONAUX FUTSAL 2025/2026

Par application de l'article 11 du règlement du championnat senior masculin futsal de Ligue
à l'issue de la saison 2025/2026

Régional 1 Futsal				
	Cl	Pts	Jo	Clubs
Champion R1 Futsal	1	24	8	Orléans Futsal 45
	2	18	8	AS Blois Futsal 41
	3	12	8	Dreux Futsal 28
	4	5	8	FC Châteauroux Métropole 36
	5	0	8	Orléans Métropole Académie 45
	6	FG	0	Futsal Club Blois 41
	7	FG	0	CA Pithiviers 45

Par application de l'article 11 du règlement du championnat U18 Régional 1 futsal de Ligue
à l'issue de la saison 2025/2026

U18 Régional 1 Futsal				
	Cl	Pts	Jo	Clubs
Champion U18 R1 Futsal	1	33	12	FC Châteauroux Métropole 36
	2	25	12	Blois Foot 41
	3	21	12	Orléans Futsal 45
	4	17	12	Dreux Futsal 28
	5	14	12	AS Blois Futsal 41
	6	13	12	Académie Namohaib 36
	7	-1	12	Orléans Métropole Académie 45

III – OBLIGATIONS DES CLUBS

A – RÉGIONAL 1

« Les Clubs disputant le Championnat R1 sont dans l'obligation d'engager au moins deux équipes de jeunes de football à 11 (dont au moins une équipe participant à un championnat masculin de catégorie U19 ou U18, ou à un championnat masculin U17 ou U16 si aucun championnat masculin U19 ou U18 n'est organisée par la Ligue ou le District) et une équipe de jeunes de football réduit dans les épreuves officielles de jeunes (nationaux, régionaux ou départementaux) et d'y participer jusqu'à son terme (pas de forfait général pour une des équipes de jeunes concernées).

Les ententes et les groupements de clubs de jeunes peuvent permettre aux clubs de satisfaire à l'obligation de présenter des équipes de jeunes dans les catégories concernées, à condition que le nombre des équipes en entente ou en groupement soit au moins égal au total des obligations des clubs constituants.

Concernant les ententes, chaque club devra posséder 3 licenciés minimum au sein de chaque équipe constituant cette entente afin de satisfaire à cette obligation. [...]

La Commission Régionale Sportive et des Calendriers étudiera la situation de chaque club à deux reprises, dans le respect du Calendrier ci-dessous :

Date	Evènement
1^{er} novembre	Date limite d'engagement des équipes Date d'étude de la première situation d'infraction
31 décembre	Date limite de publication, sur le site de la Ligue, des clubs en infraction au 1 ^{er} novembre
15 juin	Date limite d'étude de la 2 ^{de} situation d'infraction, incorporant la vérification de la participation de chaque équipe au championnat dans lequel elle est engagée jusqu'à son terme
30 juin	Date limite de publication définitive des clubs en infraction, sur le site de la Ligue

Tout Club qui ne satisfera pas aux obligations prévues au §I, alinéas 1, 2 et 3 sera sanctionné comme suit :

- Retrait de 3 points par obligation non respectée à l'équipe hiérarchiquement la plus élevée du club,*
- Rétrogradation d'une division de l'équipe hiérarchiquement la plus élevée du club, pour les clubs en infraction deux saisons consécutives »,*

La Commission, après vérification, constate à la date du 12.06.26 que l'ensemble des clubs participant au championnat du Régional 1 respecte, au titre de la saison 2025/2026, les obligations définies à l'article 7 du Règlement des Championnats Senior Masculin de Ligue.

B – RÉGIONAL 2 ET RÉGIONAL 3

« Les Clubs disputant les Championnats R2 et R3 sont dans l'obligation d'engager au moins :

- une équipe à 11 de jeunes, dans un championnat officiel et d'y participer jusqu'à son terme (pas de forfait général pour l'équipe concernée)*
- une équipe à 8 ou à 5 de jeunes en catégorie Football Animation*

Les ententes et les groupements de clubs de jeunes peuvent permettre aux clubs de satisfaire à l'obligation de présenter des équipes de jeunes dans les catégories concernées, à condition que le nombre des équipes en entente ou en groupement soit au moins égal au total des obligations des clubs constituants.

Concernant les ententes, chaque club devra posséder 3 licenciés minimum au sein de chaque équipe constituant cette entente afin de satisfaire à cette obligation. [...]

La Commission Régionale Sportive et des Calendriers étudiera la situation de chaque club à deux reprises, dans le respect du Calendrier ci-dessous :

Date	Evènement
1 ^{er} novembre	Date limite d'engagement des équipes Date d'étude de la première situation d'infraction
31 décembre	Date limite de publication, sur le site de la Ligue, des clubs en infraction au 1 ^{er} novembre
15 juin	Date limite d'étude de la 2 ^{de} situation d'infraction, incorporant la vérification de la participation de chaque équipe au championnat dans lequel elle est engagée jusqu'à son terme
30 juin	Date limite de publication définitive des clubs en infraction, sur le site de la Ligue

Tout Club qui ne satisfera pas aux obligations prévues au §I, alinéas 1, 2 et 3 sera sanctionné comme suit :

- Retrait de 3 points par obligation non respectée à l'équipe hiérarchiquement la plus élevée du club,
- Rétrogradation d'une division de l'équipe hiérarchiquement la plus élevée du club, pour les clubs en infraction deux saisons consécutives »,

La Commission :

Rappelle que, lors de sa séance du 27.11.25, celle-ci a décidé de retirer au club **US Charenton du Cher** 3 points fermes au classement du Championnat Régional 3 – Poule A 2025/2026, soit 3 points fermes par obligation non respectée, conformément à l'article 7 du Règlement des Championnats Senior Masculin de Ligue,

Constate, après vérification, à la date du 12.06.26 que l'ensemble des autres clubs participant au championnat du Régional 2 et Régional 3 respecte, au titre de la saison 2025/2026, les obligations définies à l'article 7 du Règlement des Championnats Senior Masculin de Ligue.

C – CLUBS DES CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX ACCÉDANT AU RÉGIONAL 3 À L'ISSUE DE LA SAISON 2025-2026

La Commission :

Considérant que l'article 17.5 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts dispose que « *un club dont l'équipe participe au championnat Départemental 1 ne sera pas autorisé à accéder au championnat Régional 3 s'il en obtient sportivement le droit si :*

- *il n'a pas engagé au moins une équipe de jeunes à 11 et une équipe de jeunes à 8 ou à 5 en catégorie Football Animation,*
- *l'équipe à 11 qu'il a engagée n'a pas participé à son championnat jusqu'à son terme (pas de forfait général pour l'équipe concernée) »,*

Considérant l'identité des clubs ayant obtenu sportivement le droit d'accéder au championnat Régional 3 à l'issue de la saison 2025-2026 communiqués par les Districts :

- District 18 : SC Massay, ES Trouy (2)
- District 28 : Dreux ACSF, AC Luisant
- District 36 : US Montgivray, ES Poulaines
- District 37 : ES Bourgueil, Loches AC
- District 41 : US Chitenay Cellettes, SS Souesmes
- District 45 : Saran FC (3), CJF Fleury les Aubrais (2)

Considérant, après vérification, à la date du 12.06.26 que l'ensemble de ces clubs participant aux championnats départementaux accédant au Régional 3 à l'issue de cette saison respecte, au titre de la saison 2025/2026, les obligations définies à l'article 17.5 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts,

Par ces motifs :

Autorise les clubs suivants à accéder au championnat Régional 3 à l'issue de la saison 2025-2026 :

- District 18 : **SC Massay, ES Trouy (2)**
- District 28 : **Dreux ACSF, AC Luisant**
- District 36 : **US Montgivray, ES Poulaines**
- District 37 : **ES Bourgueil, Loches AC**
- District 41 : **US Chitenay Cellettes, SS Souesmes**
- District 45 : **Saran FC (3), CJF Fleury les Aubrais (2)**

IV – VOLONTARIAT CHAMPIONNATS « JEUNES » ET « FÉMININS » 2026/2027

Classement du volontariat « Jeunes » et « Féminins » effectué par l'Équipe Technique Régionale en date du 16.06.26 à 10h.

La Commission prend note et valide :

- ✓ Les classements du volontariat du Critérium U13 R1, des championnats U14 R1, U14 R2, U15 R1, U16 R1, U16 R2, U18 R1 et U18 R2.
- ✓ Les classements du volontariat des championnats U15 R1F, U18 R1F et Senior R1F.

Ces classements sont transmis au Bureau Exécutif et seront publiés sur le site internet de la Ligue à partir du 18.06.26 à 16h.

Chaque classement sera utilisé afin de compléter éventuellement un des championnats régionaux « Jeunes » conformément à l'article 5 du Règlement des Championnats « Jeunes » de Ligue ou un des championnats régionaux « Féminins » conformément à l'article 5 du Règlement des Championnats « Féminins » de Ligue.

Equipes retenues sur volontariat

Critérium U13 R1 (16 places)	
1	Union Foot de Touraine
2	FC Drouais
3	Racing La Riche
4	US Orléans Loiret F.
5	C'Chartres F.
6	Blois Foot 41
7	CJF Fleury les Aubrais
8	EB St Cyr sur Loire
9	Vierzon FC
10	Escale Orléans
11	USM Montargis
12	ASJ La Chaussée St Victor
13	La Berrichonne de Châteauroux
14	Bourges FC
15	FC Chambray
16	CS Mainvilliers
17	Saran FC
18	FC St Pryvé St Hilaire
19	ES Moulon Bourges
20	AFC Blois
21	US Chitenay Cellettes
22	FC St Doulchard

U14 R1 (12 places)	
1	US Orléans Loiret F.
2	Union Foot de Touraine
3	CJF Fleury les Aubrais
4	Blois Foot 41
5	J3S Amilly
6	CS Mainvilliers
7	C'Chartres F.
8	EB St Cyr sur Loire
9	FC Drouais
10	Saran FC
11	Bourges FC
12	La Berrichonne de Châteauroux
13	FC Chambray
14	AC Amboise
15	SMOC St Jean de Braye
16	FC St Pryvé St Hilaire
17	FA St Symphorien Tours
18	FC Lucé Ouest
19	AFC Blois

U14 R2 (12 places)	
1	FC Chambray
2	Vierzon FC
3	AS Nogent le Rotrou
4	Union Foot de Touraine (2)
5	FA St Symphorien Tours
6	SMOC St Jean de Braye
7	AC Amboise
8	Avoine O. Chinon C.
9	FC St Pryvé St Hilaire
10	Gazelec Bourges
11	Escale Orléans
12	Sologne F. Romorantin 41
13	FC Lucé Ouest
14	USM Montargis
15	AG Boigny Checy Mardie
16	US Dampierre
17	ASJ La Chaussée St Victor
18	FC Montlouis
19	AS Tours Sud
20	FC St Jean le Blanc
21	FC St Doulchard
22	FC Jargeau St Denis
23	AFC Blois
24	UPE Vernouillet

U15 R1 (0 place disponible à ce jour)	
Aucune candidature	

U18 R1 (0 place disponible à ce jour)	
1	Union Foot de Touraine

U16 R1 (0 place disponible à ce jour)	
1	AC Amboise
2	FC St Pryvé St Hilaire
3	FC St Douillard
4	Union Foot de Touraine

U16 R2 (2 places)	
1	Union Foot de Touraine
2	Vineuil Sp.
3	Foot Sud Bouzanne
4	SC Malesherbois
5	FJ Vallée Dunoise
6	St Avertin Sp.
7	Escale Orléans
8	ACS Buzançais
9	J3S Amilly
10	FC Drouais
11	AFC Blois

U18 R2 (11 places)	
1	EB St Cyr sur Loire (2)
2	FC Drouais
3	Avoine O. Chinon C.
4	FC St Pryvé St Hilaire
5	Av. St Amand Longpré
6	ASJ La Chaussée St Victor
7	US Mer
8	Foot Sud Bouzanne
9	US Monnaie
10	Union Foot de Touraine
11	FC Bricy Boulay Gidy
12	Amicale Epernon
13	FC Déols
14	FC St Georges sur Eure
15	Amicale Lucé
16	AG Boigny Checy Mardie
17	Ent. Châteauneuf Sur Loire / Tigy
18	Escale Orléans
19	Racing La Riche
20	FC Chambray
21	La Berrichonne de Châteauroux (2)
22	AFC Blois
23	FC Montlouis
24	FC St Douillard
25	US Dampierre
26	FC St Jean le Blanc
27	Olympique Mehunois

U15 R1F (12 places)	
1	Blois Foot 41
2	EB St Cyr sur Loire
3	SMOC St Jean de Braye
4	Eleven United 45
5	La Berrichonne de Châteauroux
6	FC Drouais
7	US Orléans Loiret F.
8	Union Foot de Touraine
9	Saran FC
10	AS Monts
11	Bourges FC
12	C'Chartres F.
13	CJF Fleury les Aubrais
14	FA St Symphorien Tours
15	Vineuil Sp.

U18 R1F (10 places)	
1	US Orléans Loiret F.
2	Blois Foot 41
3	La Berrichonne de Châteauroux
4	C'Chartres F.
5	Eleven United 45
6	AS Monts
7	CJF Fleury les Aubrais
8	Saran FC
9	Union Foot de Touraine
10	EB St Cyr sur Loire
11	FC Drouais
12	Bourges FC
13	FA St Symphorien Tours
14	US St Georges sur Cher

Senior R1 F (0 place disponible à ce jour)	
Aucune candidature	

☆☆☆☆☆☆☆☆

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h00.

A noter que les membres de la Commission ne prennent part ni aux délibérations ni à la prise de décision des dossiers concernant leur club.

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue Centre-Val de Loire de Football (juridique@centre.fff.fr), dans les conditions de forme prévues aux articles 188 à 190 des Règlements Généraux de la FFF et 38 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts

:

- dans un délai de 2 jours à compter du lendemain du jour de leur notification pour les décisions portant sur l'établissement du classement final ou sur la composition des poules de la saison à venir, relatives à un litige concernant une rencontre de coupe (nationale ou régionale) ou relatives à un litige survenu lors des 4 dernières journées de la compétition,
- dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification dans les autres cas

La Présidente de la Commission
BALSA Fatima



Le Secrétaire de séance
ROUER Bernard



PUBLIÉ LE 19/06/2026